



Joëlle Salarnier
Secrétaire départementale
du Cantal
0471485633

Syndicat des enseignants de l'Unsa
Centre Antonin Lac
7 rue du 139^{RI}
15000 AURILLAC

Aurillac, le 12 septembre 2019

à

Madame la Directrice académique des
services de l'Éducation nationale du Cantal

Objets : Mallette des parents – Médecin scolaire sur la circonscription de Mauriac

Madame la Directrice,

Des collègues nous interpellent sur deux points.

Le premier concerne le courrier ministériel reçu dans les écoles le 06 septembre 2019 évoquant le site « Mallette des parents » et l'obligation faite aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement de prévoir des réunions avec les parents. Les réunions de rentrée, me semble-t-il, remplissent déjà cet objectif. Par ailleurs, les collègues s'interrogent :

- si des parents demandent la tenue de telles réunions sont-ils obligés d'y répondre, engendrant ainsi une surcharge de travail pour les directeurs ?
- les frais de déplacement pour revenir à l'école le soir (quand les parents sont disponibles) sont-ils accordés ?
- sont-ils couverts par l'assurance ?

Le deuxième point concerne l'absence de médecin scolaire sur le secteur de Mauriac. Plusieurs collègues nous ont manifesté leurs vives inquiétudes sur le suivi médical des élèves de la circonscription de Mauriac. Nous souhaiterions connaître les mesures envisagées pour pallier le problème.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma plus haute considération.

La secrétaire départementale du SE-Unsa 15

SALARNIER Joëlle